



COMMUNIQUE

CONCERNANT LA DECHETERIE

Sur ordre de la Préfecture et selon les recommandations de l'Office fédéral de l'environnement (OFEV), en collaboration avec l'Office fédéral de la santé publique (OFSP), l'Office fédéral des routes et la SUVA :

La déchèterie reste ouverte aux horaires habituels avec les restrictions suivantes :

1. Il convient de ne se rendre à la déchèterie qu'en cas de stricte nécessité. Les déchets non périssables ou propres doivent être conservés momentanément à domicile.
2. En l'absence de possibilités d'évacuation dans les circonstances actuelles, les déchets spéciaux ménagers (DSM), soit les appareils électroménagers, les produits chimiques, les équipements électroniques, piles, huiles etc. (soit tous les produits à déposer à l'intérieur du bâtiment de la déchèterie) ne sont plus acceptés jusqu'à nouvel avis.
3. L'accès à la déchèterie sera limité à 5 véhicules simultanément. Les employés communaux réguleront l'accès à la déchèterie en conséquence. Au besoin une file d'attente sera organisée sur le contournement habituellement réservé aux bus scolaires devant l'école des Sorbiers.

Merci de vous conformer à ces règles et aux instructions des employés communaux, et de respecter notamment les règles de distance sociale de l'OFSP.

Dans cet esprit, nous vous demandons de limiter le nombre de personnes par voiture. Au besoin, il vous sera demandé que seule une personne procède au déchargement.

Afin de réduire les temps d'attente pour les autres utilisateurs, nous vous demandons de trier préalablement vos déchets.

Merci de votre compréhension

La Municipalité de Mies